

T-ES(2025)OJ3_fr final

12 novembre 2025

COMITÉ DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

.....

Ordre du jour final et ordre des travaux

Conférence / événement de renforcement des capacités

Début de l'événement : mardi 18 novembre 2025, 9h30

Fin de l'événement : mardi 18 novembre 2025, 17h30

Lieu : Radisson Blu Hotel, 77 rue Mitropolit Varlaam
Chisinau, République de Moldova

ET

46^e réunion du Comité de Lanzarote

Ouverture de la réunion : mercredi 19 novembre 2025, 9h30

Clôture de la réunion : vendredi 21 novembre 2025, 12h30

Pause déjeuner : entre 12h30 et 14h00

Lieu : Republic of Moldova Palace
16 rue Maria Cebotari
Chisinau, République de Moldova

Organisés avec le soutien des autorités moldaves et le Centre international La Strada Moldova

18 novembre

CONFÉRENCE / ÉVÉNEMENT DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR
« Renforcer la protection des enfants contre l'exploitation et les abus
sexuels en fondant les politiques sur des données probantes »

L'événement se déroulera de 9h30 à 17h30. Programme partagé séparément.

19-21 novembre

46^e RÉUNION DU COMITÉ DE LANZAROTE

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote
 - 2.1. Procédure de conformité – Recommandations du 2^e cycle de suivi sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) : répondre aux défis soulevés par les images et/ou vidéos à caractère sexuel autogénérées par les enfants – analyse préliminaire de la première partie du rapport de conformité
 - 2.2. « La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance : les politiques » - leçons apprises et échange sur les prochaines étapes
 - 2.3. Suivi du rapport de mise en œuvre sur la protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance : les cadres juridiques
3. Renforcement des capacités, échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques
 - 3.1. Débriefing de l'événement de renforcement des capacités 2025
 - 3.2. Informations communiquées par les membres, participants et observateurs
 - 3.2.1. Bref tour de table des membres pour informer le Comité de tout changement récent dans la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels au niveau national, qui reflète l'impact des recommandations et décisions du Comité de Lanzarote
 - 3.2.2. Tour de table annuel des organisations de la société civile

- 3.2.3. Suites éventuelles à donner au rapport « Point de vue de la société civile sur la contribution à la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote et l'engagement auprès du Comité de Lanzarote »
- 3.2.4. Deuxième édition des Lignes directrices terminologiques du Luxembourg (*Luxembourg Terminology Guidelines*)
- 3.2.5. Présentation de Brave Movement du terme « survivant·e » et échange d'informations
- 3.2.6. Informations sur les mesures prises par le groupe des 5 pays pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants
- 3.2.7. Communication d'EUROPOL
- 3.2.8. Communication d'INTERPOL
- 3.2.9. Communication de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- 3.2.10. Point sur les activités du 18 novembre
- 3.3. Échange thématique sur le suivi du paragraphe 25 de la [Déclaration finale](#) de la conférence informelle des ministres (1^{er} juillet 2025, Malte), qui invite le Comité à « veiller à ce que la Convention de Lanzarote reste un instrument vivant et tourné vers l'avenir, qui permette de traiter les problématiques tant actuelles que nouvelles, afin de garantir la protection des enfants dans le contexte d'une transformation numérique de plus en plus rapide ».
- 4. Informations sur les travaux du Conseil de l'Europe en rapport avec le mandat du Comité de Lanzarote
 - 4.1. Débriefing des membres du Comité de Lanzarote ayant participé à des réunions ou à des événements au nom du Comité de Lanzarote
 - 4.1.1. 6^e réunion plénière du Groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine (CGU), 7-9 juillet, Strasbourg
 - 4.1.2. 4^e réunion du Comité d'expert·es sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie (GEC/PC-eVIO), 30 septembre-2 octobre 2025, Strasbourg
 - 4.1.3. 6^e réunion du Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE), 7-8 octobre 2025, Strasbourg
 - 4.1.4. 2^e réunion du Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce à des services multidisciplinaires et interagences (ENF-JUS), 14-15 octobre 2025, Strasbourg
 - 4.1.5. Formation des rapporteur·e·s pour l'égalité des genres
 - 4.2. Communications du secrétariat
 - 4.2.1. Communication du secrétariat concernant les informations reçues des États parties sur l'utilisation du terme « survivant·e »
 - 4.2.2. Communications du secrétariat sur la participation à d'autres réunions ou événements pertinents pour les travaux du Comité

5. Questions procédurales

5.1. Adoption de la liste des décisions

6. Questions diverses

6.1. Discussion du programme de travail pour 2026 et 2027

Projet d'ordre des travaux

Mercredi 19 novembre	
Matin	1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour 3.1. Débriefing de l'événement de renforcement des capacités 2025 3.2.9. Communication de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe 3.2.8. Communication d'INTERPOL 4.2.2. Communications du secrétariat 3.2.1. Bref tour de table des États parties
Après-midi	3.2.2. Tour de table annuel des organisations de la société civile 3.3. Échange thématique sur le suivi du paragraphe 25 de la Déclaration finale
Jeudi 20 novembre	
Matin	2.1. Procédure de conformité – 2^e cycle de suivi 3.2.6. Informations sur les mesures prises par le groupe des 5 pays pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants 3.2.7. Communication d'EUROPOL 2.3. Suivi du rapport de mise en œuvre sur la protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance : les cadres juridiques
Après-midi	2.2. « La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance : les politiques » - leçons apprises et échange sur les prochaines étapes 3.2.3. Suites éventuelles à donner au rapport « Point de vue de la société civile sur la contribution à la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote et l'engagement auprès du Comité de Lanzarote » 3.2.5. Présentation de Brave Movement du terme « survivant·e » et échange d'informations

	4.2.1. Communication du secrétariat concernant les informations reçues des États parties sur l'utilisation du terme « survivant·e » 3.2.4. Deuxième édition des Lignes directrices terminologiques du Luxembourg (<i>Luxembourg Terminology Guidelines</i>)
Vendredi 21 novembre	
Matin	4.1. Débriefing des membres du Comité de Lanzarote 4.2.2. Communications du secrétariat (suite) 3.2.10. Point sur les activités du 18 novembre 5. Questions procédurales 6. Questions diverses

Dates des prochaines réunions plénières

- 47^e réunion plénière : 24-26 mars 2026, Strasbourg, France
- 48^e réunion plénière : 2-5 juin 2026, Strasbourg, France (à confirmer)
- 49^e réunion plénière : 3-5 novembre 2026, Rome, Italie (à confirmer)